



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

## Article 1 : Devis et bon pour accord

Toute demande de prestation est précédée par l'élaboration d'un devis établi gratuitement, sans engagement, qui est envoyé au client accompagné des présentes conditions générales de vente/d'utilisation. S'il est accepté, le devis doit être retourné à Script conseil à l'adresse [contact@scriptconseil.fr](mailto:contact@scriptconseil.fr), daté, signé avec la mention « bon pour accord » manuscrite, et ce avant tout début de prestation.

Cette mention « bon pour accord » confirme et valide automatiquement l'acceptation de la proposition de prestation par le client, professionnel ou particulier, ainsi que l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente.

La durée de validité d'un devis est de 90 jours, à partir de sa date d'émission.

Le devis fait mention des différentes conditions de réalisation de la prestation, définies au préalable avec le client : nom et coordonnées du prestataire, nom et coordonnées du client, description de la prestation, délai de livraison, tarif, conditions et délais de règlement.

## Article 2 : Commande et règlement

La réception par Script conseil du devis daté, signé avec la mention « bon pour accord » manuscrite valide la commande.

L'intégralité de la prestation est à régler au moment de la livraison, exception faite pour les prestations s'étalant dans la durée (biographies, récits, ateliers d'écriture, formations...), obligatoirement payables au début de chaque séance.

Les conditions de paiement des prestations s'étalant dans la durée seront étudiées au cas par cas et feront l'objet d'un accord préalable entre Script conseil et le client. Elles figureront dans le devis. Selon la nature des travaux, le paiement pourra être fractionné et nécessitera alors un ou plusieurs acomptes.

Pour toute commande s'étalant dans la durée, une fois la prestation arrivée à son terme, le paiement devra être soldé dans un délai de 30 jours maximum après remise des travaux finis. Un paiement hors





délat (par les clients professionnels uniquement) entraîne une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (article L.441-6 du Code de commerce). Les prestations sont réglables en espèces, par chèque ou par virement bancaire.

Dans l'hypothèse où les conditions de paiement ne seraient pas respectées ou seraient refusées, Script conseil se réserve le droit d'annuler une commande.

Lorsque le travail est terminé, une facture est émise et remise au client. Les tarifs y sont donnés en euros, monnaie dans laquelle les paiements doivent être réglés.

### **Article 3 : Délais de livraison traditionnels et exceptionnels**

Le délai d'exécution d'une prestation indiqué par Script conseil débute à compter de la réception du devis daté, signé avec la mention « bon pour accord ». Dans les cas de paiements échelonnés, il prend effet à compter de la réception du devis daté, signé avec la mention « bon pour accord » et du versement du premier acompte convenu.

Le délai de réalisation des prestations est défini au cas par cas, selon la nature des demandes, leur complexité et les disponibilités du moment, et figure sur le devis.

Sauf cas de force majeure, les travaux sont remis selon les modalités validées par le devis. En cas de report de livraison pour un cas de force majeure, le client sera averti dans les meilleurs délais et aucun dédommagement ne pourra être exigé.

Si l'allongement du délai d'achèvement de la mission est imputable à une transmission insuffisante ou tardive des éléments par le client ou à l'ajout d'éléments non prévus au devis, Script conseil ne pourra être tenu responsable du non-respect des délais. Le retard de livraison ne sera pas dédommagé.

À noter que Script conseil décline toute responsabilité en cas de retard ou de problème de livraison dus aux services postaux.

Sur demande expresse et dans la mesure des disponibilités, les prestations peuvent être traitées en urgence. Le tarif de base est alors majoré de +50% pour les demandes traitées dans un délai de 24h, les week-ends et jours fériés.

### **Article 4 : Modalités de livraison**

A l'issue de la prestation, les documents sont remis soit en main propre, ou bien envoyés par email ou par courrier, selon les modalités définies au préalable avec le client et figurant sur le devis.





Dans le cas d'expédition par voie postale, les frais de port seront facturés en sus.

Les coordonnées fournies par le client lors de la commande engagent ce dernier. Script conseil ne pourrait être tenu responsable d'un défaut de livraison dû à une erreur dans les coordonnées du client.

Les expéditions de documents par email ou courrier postal se font sous la responsabilité du client. Script conseil ne pourrait être tenu responsable de la non-réception ou de la réception partielle des documents.

### **Article 5 : Tarifs des prestations et déplacements**

Les tarifs indiqués sur le site sont donnés à titre informatif et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, sans justification, et en fonction de la nature des prestations demandées. Ils ne sont en aucun cas contractuels.

Les tarifs appliqués aux commandes sont ceux validés préalablement par le devis, à la date d'acceptation de celui-ci.

Les tarifs des prestations sont établis en franchise de T.V.A (article 293 B du Code Général des Impôts).

Les contacts téléphoniques et emails sont gratuits. Si une rencontre préalable à la mission nécessite un déplacement au-delà d'un rayon de 20 km à partir du siège social de Script conseil (basé à Ondres), les frais de déplacement sont facturés en sus au tarif de 0,30€/km.

Dans le cadre d'une collaboration entamée avec un particulier, tout déplacement au-delà d'un rayon de 20 km à partir du siège social est facturé en sus au tarif de 0,30€/km.

Dans le cadre d'une collaboration entamée avec une entreprise, tout déplacement à partir du siège social est facturé en sus au tarif de 0,30€/km.

Pour les prestations s'étalant dans la durée ou répétées, les frais de déplacement pourront être recalculés sous la forme d'un forfait.

### **Article 6 : Facture**

Chaque prestation donne lieu à l'établissement d'une facture exprimée en euros, remise lors de l'achèvement du travail.

Chaque facture fait mention de la nature de la prestation, des noms et coordonnées du prestataire, des noms et coordonnées du client, et du tarif appliqué.

### **Article 7 : Champs d'intervention**





Les domaines d'intervention de Script conseil sont ceux de l'écriture, de la conception-rédaction pour l'édition et le web, de l'accompagnement aux formalités administratives et de la formation/ateliers. Ces domaines sont explicités sur le site internet de la société : [www.scriptconseil.fr](http://www.scriptconseil.fr). Toutefois, les métiers de l'écrit étant très vastes, Script conseil étudie aussi toute demande de prestations ne figurant pas sur le site. Enfin, la société se réserve le droit de refuser des travaux d'écriture ou d'interrompre une collaboration qui ne serait pas conforme aux compétences et appétences, qui seraient répréhensibles par la loi, ou qui seraient voués à faire l'apologie de faits punis par la législation française.

### **Article 8 : Responsabilités des deux parties**

Le client assume l'entière responsabilité des données et informations fournies dans le cadre de la réalisation des travaux et leur véracité. Script conseil ne pourrait en aucun cas être tenu responsable en cas d'omission d'informations, d'informations erronées ou encore d'informations mensongères.

Le client s'engage à fournir toutes les données nécessaires à la bonne réalisation des travaux. En cas de retard ou d'insuffisance de communication de ces éléments, ou en cas de demande supplémentaire ne figurant pas dans le devis, Script conseil ne saurait être tenu responsable du report du délai d'exécution et du retard dans la date de livraison.

À noter qu'une demande supplémentaire ne figurant pas sur le devis après validation de celui-ci entraînerait une modification de la tarification et l'émission d'un nouveau devis.

En cas d'absence de transmission des pièces nécessaires pour la réalisation de la prestation, Script conseil se réserve le droit d'annuler la commande en procédant au remboursement d'une partie du montant de la prestation. La totalité du remboursement de la commande ne saurait être exigée.

Script conseil ne pourrait être tenu responsable de la mauvaise utilisation, de l'usage frauduleux ou de la modification des travaux réceptionnés par le client ; ni des conséquences de l'utilisation desdits travaux par le client. La responsabilité de Script conseil se limite strictement au cadre de la commande.

Le client s'engage à mettre tout en œuvre pour se protéger de toute contamination de virus informatiques susceptibles d'endommager, ou





de ralentir, les données nécessaires dans le cadre de l'exécution des travaux.

En tant que prestataire de services, Script conseil est tenu à une obligation de moyens (informations, ressources, connaissances, recherches, etc.) une fois la commande passée, mais non à une obligation de résultats.

Script conseil ne pourrait être tenu responsable d'éventuels problèmes liés à la conversion de fichiers et de logiciels de versions différentes, à une incompatibilité, à des dysfonctionnements informatiques, à des suppressions de fichiers ou des problèmes de réseau internet.

Enfin, les droits d'auteur demeurent mon entière propriété jusqu'au paiement intégral par le client de la totalité de la commande.

### **Article 9 : Résiliation**

Toute résiliation, par l'une des deux parties, devra être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception.

En cas de résiliation par le client, il ne pourra en aucun cas être exigé de remboursement pour les travaux déjà entamés ou déjà effectués.

### **Article 10 : Réclamation**

En cas de non-satisfaction, de contestation ou de réclamation, le client pourra contacter Script conseil dans les dix jours à compter de la date d'émission de la facture. La réclamation devra être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception. Au-delà de ce délai, les documents livrés seront considérés conformes à la commande et plus aucune réclamation ne pourra être engagée.

En cas de non-satisfaction, de contestation ou de réclamation, une solution amiable pourra être envisagée en fonction de la nature et du bien-fondé de la réclamation.

### **Article 11 : Litige**

En cas de litige, le devis signé, les présentes conditions de vente, et les données conservées (travaux entamés...) constituent la preuve de l'accord entre les deux parties.

En cas de litige, et à défaut d'accord entre les deux parties, celui-ci sera soumis au droit français et relèvera de la compétence des tribunaux de Bayonne, Pau ou Bordeaux, et ce quel que soit le lieu de livraison des travaux.





## **Article 12 : Protection des données personnelles**

Les informations personnelles recueillies dans le cadre des prestations sont strictement réservées à un usage interne. Elles ne pourront en aucun être cédées ou vendues à un tiers par Script conseil.

Les contacts, entretiens et travaux sont réalisés en toute confidentialité. Seul l'accord écrit du client permettra de faire apparaître son nom, sa raison sociale et la nature des travaux réalisés dans les références sur notre site internet.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Loi informatique et liberté » relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés - dans sa nouvelle rédaction datant du 1<sup>er</sup> juin 2019 incluant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)-, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et/ou d'opposition aux données personnelles le concernant. Le client pourra exercer ce droit en contactant Script conseil, soit par courrier à l'adresse 108, impasse du Tchancayre. Maison 6. 40440 Ondres ou en envoyant un email à [contact@scriptconseil.fr](mailto:contact@scriptconseil.fr).

